

3^e année licence droit**DROIT DE LA RESPONSABILITE ADMINISTRATIVE**

Durée de l'épreuve : 1 heure.

Résolvez les trois cas suivants :

1. Policier de faction devant le domicile de François Orteillon, dirigeant d'une importante formation politique, Adrien Godillot décide de tromper l'ennui de sa surveillance dans le café d'en face, en prenant soin de s'asseoir à une table d'où il peut voir l'entrée de l'immeuble qu'il est chargé de surveiller. Après avoir absorbé plusieurs verres de cognac, il lui semble soudain reconnaître sa maîtresse dans la jeune femme qui sort de l'immeuble au bras d'Orteillon. Il sort du café, se rue sur le couple en hurlant des menaces (des témoins ont entendu : « Ainsi, le salut de mon âme, je l'aurais perdu pour que toi, pour que tu t'en ailles, infâme, entre ses bras rire de moi ! »), dégage son arme de service, tire et blesse la jeune femme avant d'être désarmé par des collègues qui se trouvaient à proximité. L'amie d'Orteillon, Mlle Prune, vous consulte afin de savoir si elle doit tenter une action en responsabilité contre Godillot ou contre l'État et devant quelle juridiction. (7 points)

2. Justin L'Hendormy souffre d'une forme rare de maladie du sommeil qui le handicape gravement dans ses études, puisqu'il est contraint de dormir toutes les trois heures. Il consulte le service spécialisé du Centre hospitalier universitaire de Somnole. Le professeur Helga Morphée, qui dirige ce service, lui propose d'expérimenter un traitement médicamenteux novateur ayant fait l'objet d'un exposé par son collègue Hugo von Schlafenszeit au dernier congrès qui a réuni les spécialistes de la discipline à Nijni-Novgorod. Elle ne lui cache pas le caractère très aléatoire de cette nouvelle technique, non plus que son ignorance quant à la possibilité d'éventuels effets secondaires, éventuellement graves. L'Hendormy tient néanmoins à faire l'expérience. Il atteste par écrit avoir été informé des risques du traitement. Dès les premières absorptions du produit, il sombre dans un coma profond et irréversible. Ses parents, catastrophés, vous consultent sur les chances de succès d'une action en responsabilité dirigée contre l'hôpital public de Somnole. (7 points)

3. La société Mecanicus a été choisie par l'État pour effectuer la réparation du Train blindé rapide (TBR) qui fait l'orgueil des forces terrestres françaises : tout en étant camouflé, il permet d'acheminer les troupes en grand nombre près du théâtre des opérations dans des délais extrêmement brefs. Au cours des travaux, l'un des salariés de la société Mecanicus est gravement blessé par l'enclenchement automatique, alors qu'il se trouvait sur le toit du train, d'un dispositif secret de protection muni de pointes d'acier (nom de code : 007), destiné à éviter que des troupes ennemies ne puissent s'emparer du TBR. Ayant entendu parler du régime favorable de la responsabilité du fait des travaux publics, l'ouvrier blessé vous consulte pour savoir s'il peut engager la responsabilité de l'État afin d'être indemnisé des préjudices non couverts par la Sécurité sociale. (6 points)

Document autorisé : néant